

Résumé des comptes de l'année 2014 de la paroisse Saint-Gilles

1. Recettes et dépenses

- a. Pour l'année 2014, les recettes de la paroisse se sont élevées à 419 374 €. Elles sont en baisse de 19 841 € (- 4,5 %) par rapport à 2013**

Les principales diminutions concernent :

- Le denier de l'Eglise : - 8 300 € (- 4,2 %)
- Les recettes des quêtes: - 2 467 € (- 2,2 %)

Etant rappelé qu'en 2013 la paroisse avait reçu un legs de 7 632 €

- b. Sur la même période, les dépenses courantes ont diminué de 3 115 € (- 1 %) pour atteindre 331 380 €**

Les principales variations concernent les postes suivants :

- La charge en frais de personnel laïc a diminué de plus de 11 000 €
- Les dépenses d'énergie ont nettement diminué :
 - . le coût du gaz est passé de 14 000 € à 8 700 € du fait d'un changement de prestataire et d'une consommation nettement moins élevée.
 - . celui de l'électricité a par contre augmenté, passant de 5 300 € à 6 300 € :
 - . les dépenses d'eau sont restées à un niveau similaire : 1 400 €
- La contribution paroissiale aux charges du diocèse qui est passée de 64 460 € à 69 888 €

- c. Les dépenses de nature exceptionnelle ont été importantes cette année :**

- Les dépenses de gros entretien se sont élevées à 33 500 € : il s'agit essentiellement de la réfection des volets : 16 450 €, du coût de la rénovation de l'orgue : 8 400 € et la fin des travaux de peinture de la cage d'escalier du presbytère ainsi que la mise au norme de la porte du garage. L'an dernier la charge était de 10 800 € et concernait les dépenses de peinture du presbytère.
- Dans le cadre du contentieux avec la compagnie d'assurance pour les travaux défectueux des locaux paroissiaux, la paroisse a payé 4 800 € d'honoraire d'avocat
- Les droits d'enregistrement (6 100 €) pour le transfert des locaux paroissiaux (qui appartenaient jusqu'à lors à l'UCBR qui en a fait don à la paroisse).

Par ailleurs, comme prévu, un don de 26 000 € a été fait au bénéfice d'une paroisse moins favorisée. L'an dernier, un don du même montant avait contribué aux travaux de la cathédrale.

- d. Malgré les dépenses exceptionnelles ci-dessus et après dotation aux amortissements et aux provisions, le résultat de l'année 2014 reste bénéficiaire de 8 227 €**

Sur cet excédent et dans le cadre de l'ensemble des travaux qui vont être entrepris dans les locaux paroissiaux, la paroisse a investi 12 800 € en honoraires de géomètre et d'acomptes sur honoraires d'architecte.

2. Evolution des principaux postes du compte de résultat en euros.

Recettes	2014	2013	2012
Denier de l'Eglise	191 168	199 457	188 973
Quêtes ordinaires	108 992	111 459	114 392
Dépenses			
Traitements, salaires et charges	162 831	164 711	163 575
Forfait diocésain (participation aux frais du diocèse)	69 888	64 460	58 592
Energie (eau, électricité et gaz)	16 295	22 544	17 233

3. Pour l'année 2015 nous ne prévoyons pas d'évolution significative au niveau des recettes et des charges courantes.

Comme l'an dernier, il a été décidé de prélever sur le résultat 2014 une somme de 26 000 € pour la Caisse de Solidarité des paroisses moins favorisées de notre diocèse.

4. En termes d'investissement, l'année 2015 va marquer le démarrage des travaux dans les locaux paroissiaux :

La première tranche concerne l'étanchéité des terrasses, la séparation des eaux vannes et des eaux pluviales et la remise à niveau du sol va être entreprise au cours du premier semestre 2015.

L'ensemble de ces travaux de cette tranche qui représente une somme de près de 299 500 € va être financé de la façon suivante :

- 36 000 € d'indemnités obtenus du tribunal pour travaux défectueux
- 150 000 € de don de l'UCBR
- 113 500 € de dons des paroissiens complétés par un prélèvement sur les réserves de la paroisse

La suite des travaux à réaliser dans les locaux paroissiaux sera s'étalera sur la fin de l'année 2015 et les années suivantes.

Nous souhaitons remercier chacun pour sa participation à la vie matérielle de notre paroisse.

En effet, l'Eglise ne vit que de dons. La collecte du denier de l'Eglise constitue notre principale ressource. (Vous trouverez des enveloppes au fond de l'église).

Nous comptons sur chacun pour donner à notre communauté les moyens d'assumer sa mission et sa présence dans notre ville.

Avec le Conseil économique
(Alain d'Ausbourg, Patrice Boureau, Christian Brulant, Jean-Paul Rèche, Emmanuel Rupp),

Père Hugues Morel d'Arleux, curé